

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

TITRE LES BRISE-VENT DE LA MITIS

ORGANISME	Éco Mitis	COLLABORATEURS	Entreprises agricoles André Vézina, Biopterre les 3 firmes en agronomie: JMP Consultants, Écosphère et Terre-Eau Groupement forestier Métis-Neigette Fondation de la Faune du Québec Fédération régionale de l'UPA Syndicat local de l'UPA Ministère de l'Agriculture Ministère des Transports Municipalités de La Mitis MRC de La Mitis
AUTEURS	Marie-Claude Hamel André Vézina, Biopterre		

INTRODUCTION

Ce projet-pilote vise à implanter des haies brise-vent afin de protéger les routes, augmenter les rendements en agriculture et favoriser la biodiversité. La complémentarité des brise-vent avec les cultures agricoles est au centre des préoccupations de l'équipe du projet. Un inventaire des secteurs problématiques de poudrerie hivernale a déjà été réalisé par Éco Mitis avec les responsables des travaux publics des 16 municipalités de La Mitis en 2019. Ce travail sert de base pour prioriser les secteurs où les haies seront implantées. Les entreprises agricoles participantes recevront une rétribution pour les biens et services environnementaux liés aux aménagements dans les secteurs ciblés par l'inventaire. L'équipe du projet bénéficie de l'expertise de M. André Vézina de Biopterre qui œuvre depuis près de 40 ans en agroforesterie. Il accompagne les conseillers en agroenvironnement dans la conception des haies brise-vent.

OBJECTIFS

La concertation des partenaires, des municipalités, des entreprises agricoles et des experts est au cœur de ce projet collectif. Après quelques années d'échange entre les différentes parties prenantes et plusieurs recherches faites avec nos experts, des informations ont été collectées par l'équipe des bris-vent; des documents légaux ont été bâtis et la mécanique de financement des haies est bien prête. Une liste complète des meilleurs arbres et arbustes indigènes adaptés aux variations du climat dans La Mitis ainsi que des modèles de haies sont utilisés par les firmes en agronomie qui conçoivent les plans de haies personnalisés avec les entreprises agricoles.

MÉTHODOLOGIE

Les étapes de la réalisation de ce projet se déclinent en 5 volets.

Volet 1 : Coordination du projet

Plusieurs rencontres du comité aviseur, composé de collaborateurs, et des partenaires ont lieu régulièrement.

Volet 2 - Standardisation des modèles d'aménagement pour la poudrerie et la biodiversité

Des formations ont été offertes aux technicien.nes en agronomie ou agronome des firmes de consultants par André Vézina du centre de transfert en technologie Biopterre.

Des documents sur les modèles de haies et les végétaux recommandés servent au transfert d'expertise et à présenter le projet aux entreprises agricoles, aux municipalités et au Ministère des Transports et Mobilité durable.

2.1 Modèle de rétribution et protocole d'entente

Après plusieurs recherches et concertations, un mode de rétribution des entreprises agricoles est instauré sur une base annuelle indexée. Un modèle de contrat légal, d'une durée de 40 ans, a été préparé avec un bureau de notaires de Mont-Joli pour les haies brise-vent financés par les municipalités sur des terres agricoles.

2.2 Mentorat, accompagnement et partage d'expertise des conseillers

Suite aux formations sur les modèles de haies, André Vézina offre une aide-conseil aux conseillers en agronomie pour la conception des plans en faisant à l'occasion des visites terrain.

Volet 3 - Priorisation et démarchage

La priorisation des lieux d'implantation de haie est faite par les municipalités et le Ministère des Transports en fonction du degré de dangerosité des routes l'hiver. L'adhésion des entreprises agricoles ciblées est sur une base volontaire. Les entreprises agricoles participent aux différentes étapes de réalisation. Le démarchage auprès des entreprises agricoles est sous la responsabilité du conseiller ou de la conseillère en agronomie, épaulé.e par Éco Mitis et le comité aviseur du projet.

Volet 4 et 5 : Implantations et entretien des haies

Les haies brise-vent sont conçues, plantées et entretenues essentiellement par les firmes en agronomie. D'autres collaborateurs, tel que le Groupement forestier Métis-Neigette, pourraient aussi contribuer à la plantation et l'entretien.

RÉSULTATS

Nous avons mis en place tous les documents et protocoles essentiels à la mise en œuvre du projet collectif de brise-vent: protocole d'entente entre propriétaire et municipalités, modèle de rétribution, modèles de plans de haies, budget global sur 40 ans, cahier de présentation des brise-vent, etc. Plusieurs municipalités ont donné leur accord pour amorcer le démarchage avec les entreprises et préparer des plans de haies. Des entreprises agricoles ont également accepté de participer et le MTQ se prépare aussi à réaliser des haies avec ÉCO Mitis. Les plantations s'effectueront prochainement.

Les principales retombées visées par le projet sont l'amélioration de la sécurité routière pour les automobilistes circulant sur les routes situées à proximité des aménagements réalisés ainsi que la diminution des pertes de sol lors de forts vents dans les champs adjacents des plantations.

Il est aussi reconnu qu'une haie brise-vent installée en bordure d'une route ou d'un bâtiment pourra générer des économies substantielles de déneigement, de chauffage et de climatisation.

L'apport d'une diversité d'espèces végétales dans les plantations constitue un gain environnemental, une amélioration de la biodiversité floristique et faunique.



Québec

FERTIOR

CERFO

Fondation de la laitière du Québec

MRC de La MITIS

ÉCO Mitis

JMP

ÉCOSPHÈRE

LES ÉCOLOGES FORESTIERS Mitis-Neigette Inc.

Biopierre

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Souvent, pour qu'un aménagement de haie brise-vent soit pleinement efficace, il importe qu'il couvre une superficie suffisante et soit bien intégré dans le paysage global. Pour remplir les objectifs visés par le projet, il est donc important qu'un nombre suffisant de producteurs agricoles participent au projet, en particulier le long d'un même lien routier problématique. La portée collective de ce projet est donc essentielle pour assurer les résultats escomptés. La présence d'un organisme dédié à la coordination de ce projet de plantations de haies brise-vent à grande échelle est certainement un élément clé du succès, dans un contexte où de nombreux organismes doivent être sollicités et les actions proposées concertées.

Finalement, ce projet-pilote inclut la concertation et l'implication d'un grand nombre de partenaires: entreprises agricoles, municipalités, UPA, MTQ, firmes en agronomie... L'expérience acquise lors de ce projet permettra de favoriser son exportation dans d'autres territoires. L'ensemble du processus de gestion de projet pourra être réutilisé pour compléter les haies dans La Mitis, d'autres MRC au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec.

DÉBUT ET FIN DU PROJET

27 juillet 2020 au 31 mars 2023

POUR INFORMATION

Marie-Claude Hamel
Éco Mitis

info@ecomitis.org

www.ecomitis.org

tél.:(418) 750-1985